

# Transformation de la gare de Saint-Pierre-des-Corps



Concertation préalable  
du 7 septembre au 18 octobre 2026  
**Informez-vous et donnez votre avis !**

Maître d'ouvrage et financeurs



Partenaires





# **TABLE DES MATIÈRES**

|                                                                                   |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Introduction</b>                                                            | <b>4</b>  |
| Le projet et la concertation en quelques mots                                     | 4         |
| Le porteur du projet et ses partenaires                                           | 6         |
| <b>2. Les enjeux du projet</b>                                                    | <b>9</b>  |
| Accueillir tous les publics dans de bonnes conditions                             | 9         |
| Intégrer pleinement la gare dans son territoire<br>pour accompagner ses mutations | 14        |
| <b>3. Les modalités de réalisation du projet</b>                                  | <b>16</b> |
| Les caractéristiques des principaux aménagements envisagés                        | 16        |
| Les impacts et bénéfices du projet sur son environnement                          | 19        |
| <b>4. Calendrier, coût et financement</b>                                         | <b>20</b> |
| Le calendrier du projet                                                           | 20        |
| Le financement envisagé                                                           | 21        |
| <b>5. La concertation</b>                                                         | <b>22</b> |
| Le cadre et les objectifs de la concertation                                      | 22        |
| Les attentes du maître d'ouvrage pour la concertation                             | 24        |
| Les modalités de la concertation                                                  | 24        |

# 1 Introduction

## LE PROJET ET LA CONCERTATION EN QUELQUES MOTS

3<sup>e</sup> gare ferroviaire de la région Centre-Val de Loire par le nombre de voyageurs, la gare de Saint-Pierre-des-Corps constitue à la fois une entrée majeure de la métropole de Tours et un hub permettant de nombreuses correspondances entre le Grand Ouest et Paris.

Cependant, la gare est aujourd'hui devenue vieillissante et saturée. Elle ne répond plus aux attentes des voyageurs, comme l'attestent les retours des enquêtes de satisfaction<sup>1</sup>. La gare est jugée peu valorisante pour le territoire et peu animée. La difficulté d'accès à la gare est également mise en avant.

Plus largement, ses équipements sont insuffisants pour accueillir tous les voyageurs dans de bonnes conditions, en particulier les personnes à mobilité réduite. Pourtant, la gare accueille un nombre de voyageurs et visiteurs de plus en plus important : en 2024, 5,4 millions de personnes s'y sont rendues, contre 4,6 millions en 2019 (avant Covid)<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, le projet de modernisation de la gare de Saint-Pierre-des-Corps a pour enjeu de répondre à plusieurs besoins :

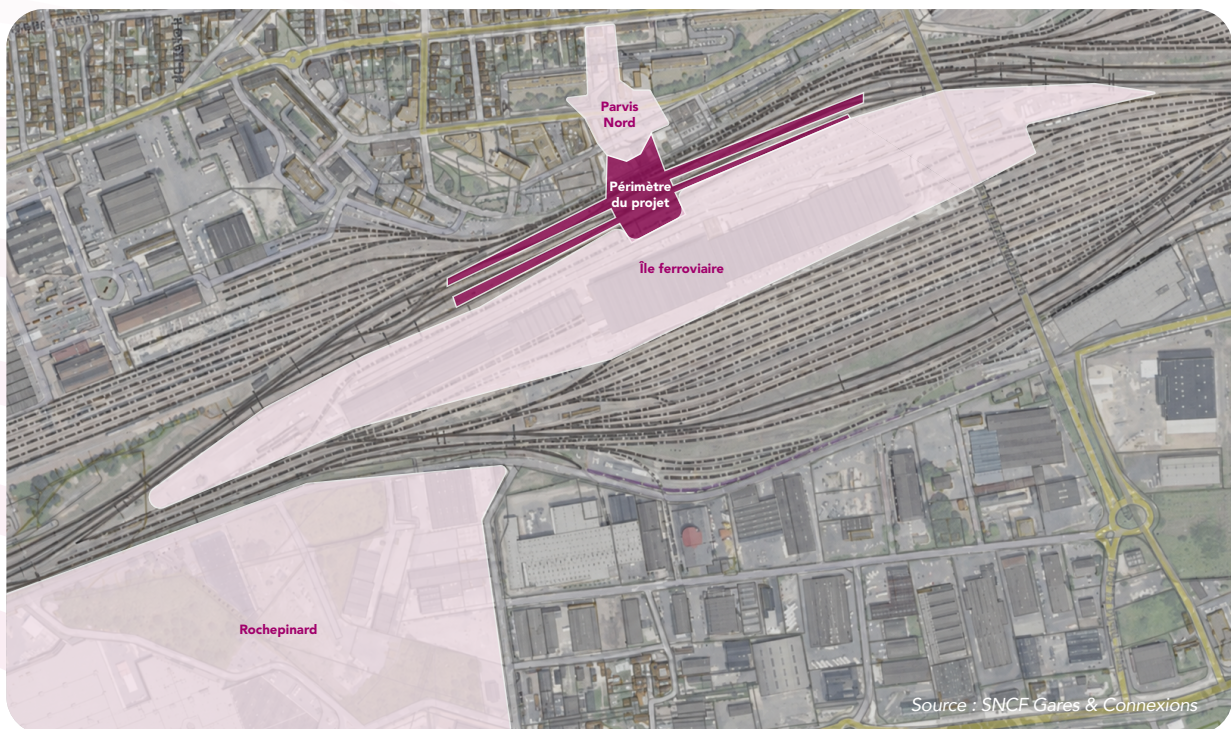
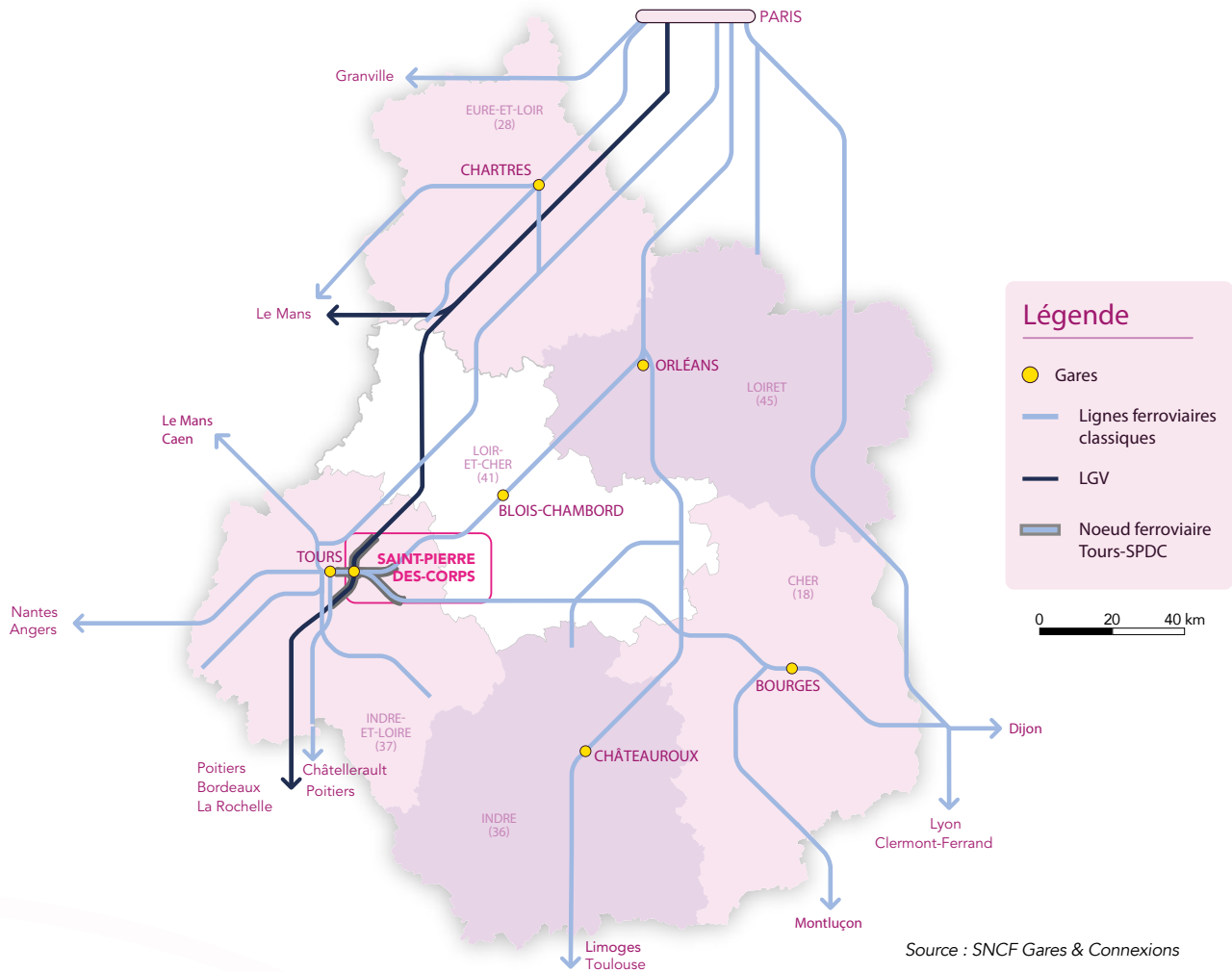
- une amélioration de la qualité de service à travers la mise en place de nouveaux aménagements et équipements ;
- un renforcement de l'accessibilité de la gare pour permettre un accueil plus confortable de tous les usagers et répondre aux normes en vigueur ;
- une augmentation de la capacité d'accueil pour accompagner le dynamisme de la métropole (près de 7,5 millions de voyageurs dès 2035 et 10 millions en 2050), en synergie avec d'autres projets de territoire (Service Express Régional Métropolitain, Projet Partenarial d'Aménagement « Porte Est Métropolitaine ») ;
- une meilleure interconnexion aux quartiers environnants et aux autres modes de déplacement, pour faire de la gare une centralité et un lieu d'accueil multiservices.

---

<sup>1</sup> Le baromètre satisfaction client de 2025 classe la gare de Saint-Pierre-des-Corps à la 121<sup>e</sup> place sur les 146 gares enquêtées.

<sup>2</sup> Dont 4,4 millions de voyageurs, contre 2,9 millions en 2021.

## Les gares principales de la Région Centre-Val de Loire



Vue aérienne et cadastrale du périmètre du projet et des principaux projets connexes à l'intérieur du programme Pôle Gare

Pour cela, le projet prévoit plusieurs aménagements, dont :

- une adaptation des quais et accès aux quais, y compris des ascenseurs, de sorte à faciliter l'accès aux trains des personnes à mobilité réduite (surélévation des quais, adaptation de l'éclairage, etc.);
- une modernisation du bâtiment voyageurs Nord pour reloger des services et désaturer la gare;
- un deuxième bâtiment d'accueil des voyageurs au sud des voies, sur l'île ferroviaire;
- une passerelle aérienne piétonne permettant d'accéder aux différents quais, de relier le bâtiment voyageurs Nord au nouveau bâtiment voyageurs Sud, ainsi que de relier la ville habitée aux nouveaux pôles urbains de l'île ferroviaire envisagés dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) « Porte Est Métropolitaine »;
- la création de rampes d'accès pour mieux relier le passage souterrain existant aux quais, dans l'objectif de fluidifier les parcours de tous les voyageurs et désaturer la gare.

La présente concertation porte sur les aménagements relatifs à la modernisation de la gare au titre du code de l'urbanisme<sup>3</sup>. L'opportunité et les modalités de ces aménagements ont donc vocation à être débattues avec toutes les parties prenantes du territoire. **La mise en accessibilité constitue en revanche une obligation fixée par la loi : elle ne fait donc pas partie du périmètre réglementaire de la concertation mais ses principaux aménagements seront présentés dans le cadre du projet global.**

Dans l'objectif d'offrir une vision d'ensemble des aménagements envisagés, ce dossier de concertation présente toutes les composantes du projet, afin de permettre au public de se renseigner et dialoguer avec SNCF Gares & Connexions. **La participation est ouverte du lundi 7 septembre au dimanche 18 octobre 2026.**

## LE PORTEUR DU PROJET ET SES PARTENAIRES

### Le maître d'ouvrage et financeur



SNCF Gares & Connexions est l'expert de la conception et de l'exploitation des gares en France, avec une maîtrise totale de toute la chaîne de valeur. L'entreprise gère aujourd'hui les 3271 gares françaises en lien avec les collectivités locales et les opérateurs de transport. Elle œuvre au quotidien pour rendre les gares plus accueillantes, plus sûres, plus accessibles et plus vertes.

### Les cofinanceurs



L'État cofinance les études et les travaux des projets ferroviaires. Pour les projets de gares, son intervention porte sur les études et les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Forte d'une population d'environ 2,58 millions d'habitants en 2022, la Région Centre-Val de Loire exerce des compétences en matière de transports (trains et cars régionaux sous la marque Rémi), d'éducation, de formation professionnelle, de développement économique et d'aménagement et environnement.



Tours Métropole Val de Loire est composée de 22 communes et compte plus de 300 000 habitants. Elle exerce notamment les compétences de développement économique, d'aménagement urbain, d'environnement, de tourisme et de développement des infrastructures de mobilités.

Pour en savoir plus sur les modalités de financement, voir la partie 4 sur le calendrier, les coûts et le financement.

<sup>3</sup> article 103-2.

## Les partenaires du projet PPA

Le projet de transformation de la gare de Saint-Pierre-des-Corps fait partie d'une démarche territoriale plus vaste contractualisée dans le cadre du PPA (Projet Partenarial d'Aménagement) « Porte Est Métropolitaine » en décembre 2023 et mise à jour à l'été 2025. Ce programme associe 11 partenaires : l'État, la Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire, les villes de Tours, de Saint-Pierre-des-Corps (SPDC) et de Saint-Avertin, le Syndicat des Mobilités de Touraine, l'Établissement Public Foncier du Centre-Val de Loire, VINCI Autoroutes, SNCF Gares & Connexions et SNCF Immobilier.

Ce PPA est issu d'une étude urbaine élargie du Pôle gare de Saint-Pierre-des-Corps lancée en 2020 entre la Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire et SNCF Gares & Connexions, en collaboration avec l'État et VINCI Autoroutes. De cette étude, a été défini un schéma stratégique autour de 3 axes : mobilité, environnement et développement économique/urbanisme pour faire du secteur de la Porte Est Métropolitaine une véritable centralité métropolitaine.

### PROJETS



Nouveau diffuseur autoroutier de Rochepinard sur l'A10  
(concertation du lundi 2 novembre  
au mardi 15 décembre 2026)



Nouvel accès à la future gare  
via un nouveau franchissement  
ferroviaire voire un renforcement  
du Pont Jean Moulin



Nouvelle passerelle cyclo-piétonne  
au-dessus du Cher  
(ouverte depuis avril 2026)



Desserte en transports en commun  
(Bus à Haut Niveau de Service)



Intégration au réseau cyclable  
Vélival



3<sup>e</sup> voie en gare  
de Saint-Pierre-des-Corps  
(Service Express Régional  
Métropolitain)



Passerelle urbaine et ferroviaire  
pour relier le parvis Nord de la gare  
au futur parvis Sud



Modernisation de la gare  
de Saint-Pierre-des-Corps avec  
la création d'un nouveau bâtiment  
voyageurs Sud (horizon 2035)



Pôle d'échange multimodal au sud  
de la gare, à proximité du futur bâtiment  
voyageurs Sud (places de stationnements,  
modes doux, taxis, livraisons, etc.)



Nouvelle polarité tertiaire sur  
le foncier de l'île ferroviaire



Des espaces verts  
(parvis Nord, île ferroviaire, etc.)

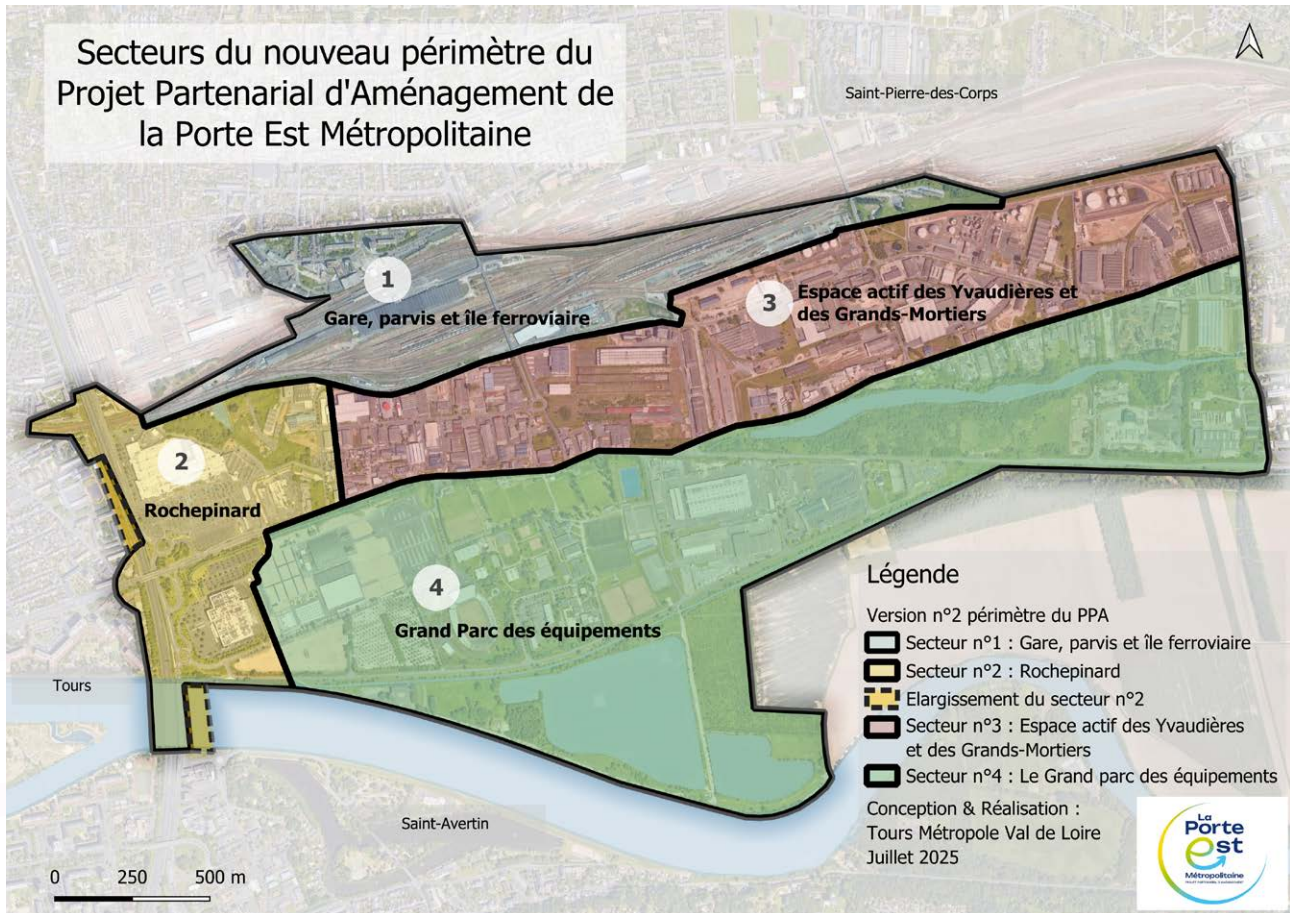
## Porteurs

L'État<sup>4</sup>, la Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire, les villes de Tours, de Saint-Pierre-des-Corps (SPDC) et de Saint-Avertin, le Syndicat Mixte des Mobilités de Touraine, l'Établissement Public Foncier du Centre-Val de Loire, Vinci Autoroutes, SNCF Gares & Connexions et SNCF Immobilier.

<sup>4</sup> L'État intervient en cofinancement de certaines études intégrées au PPA, notamment les études relatives aux passerelles. En revanche, pour les travaux inscrits au PPA, son intervention est limitée aux opérations de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) et ne couvre pas les travaux de modernisation.



**Le périmètre du PPA est découpé en quatre secteurs.**





## 2 Les enjeux du projet

### ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS DANS DE BONNES CONDITIONS

#### Enjeu 1 - Renforcer l'accessibilité

La mise en accessibilité des gares ferroviaires correspond à la fois à une obligation réglementaire et à un engagement fort du groupe SNCF pour l'accueil de tous ses publics, dont les personnes à mobilité réduite. Lors de la Conférence nationale du handicap en avril 2023, l'État a réaffirmé l'engagement de rendre toutes les gares nationales accessibles, dont la gare de Saint-Pierre-des-Corps. Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Saint-Pierre-des-Corps commenceront en 2028.



#### Qui sont les personnes à mobilité réduite ?

Il s'agit de toute personne qui éprouve des difficultés à se déplacer, de façon temporaire ou permanente. Les personnes à mobilité réduite peuvent être dans des situations très diverses : une personne en fauteuil roulant, un adulte avec une poussette, une famille nombreuse avec des bagages, une personne âgée, etc.

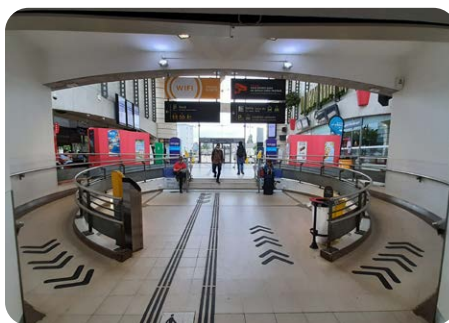
Aujourd'hui, 13 500 voyageurs en situation de mobilité réduite sont pris en charge à la gare de Saint-Pierre-des-Corps par an, soit 37 personnes par jour en moyenne.

Des équipements et services existent déjà pour les accompagner, tels que des ascenseurs, des rampes d'accès au passage souterrain et une assistance de la part du personnel en gare.

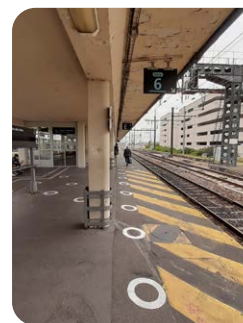
Mais cela reste insuffisant, car plusieurs obstacles subsistent sur le parcours de l'entrée en gare à l'accès au quai, en particulier :



des ascenseurs  
vétustes et trop étroits,  
occasionnant des pannes  
fréquentes ;

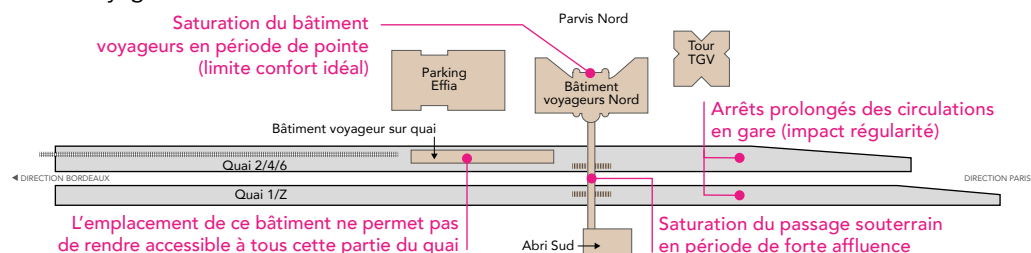


des rampes d'accès au passage souterrain  
depuis le bâtiment voyageurs qui ne sont pas  
conformes à la largeur requise pour un accès  
à toutes les personnes à mobilité réduite ;



des zones de passage  
trop étroites sur  
les quais.

De plus, en période de pointe, des espaces en gare sont saturés et empêchent la bonne circulation des voyageurs.



Le projet vise donc à faciliter le cheminement des usagers par différents aménagements (voir la partie 3 dédiée aux modalités de réalisation du projet).

## Enjeu 2 - Augmenter la capacité de la gare

La gare de Saint-Pierre-des-Corps est de plus en plus fréquentée :

### La fréquentation de la gare de Saint-Pierre-des-Corps (tous usages confondus)

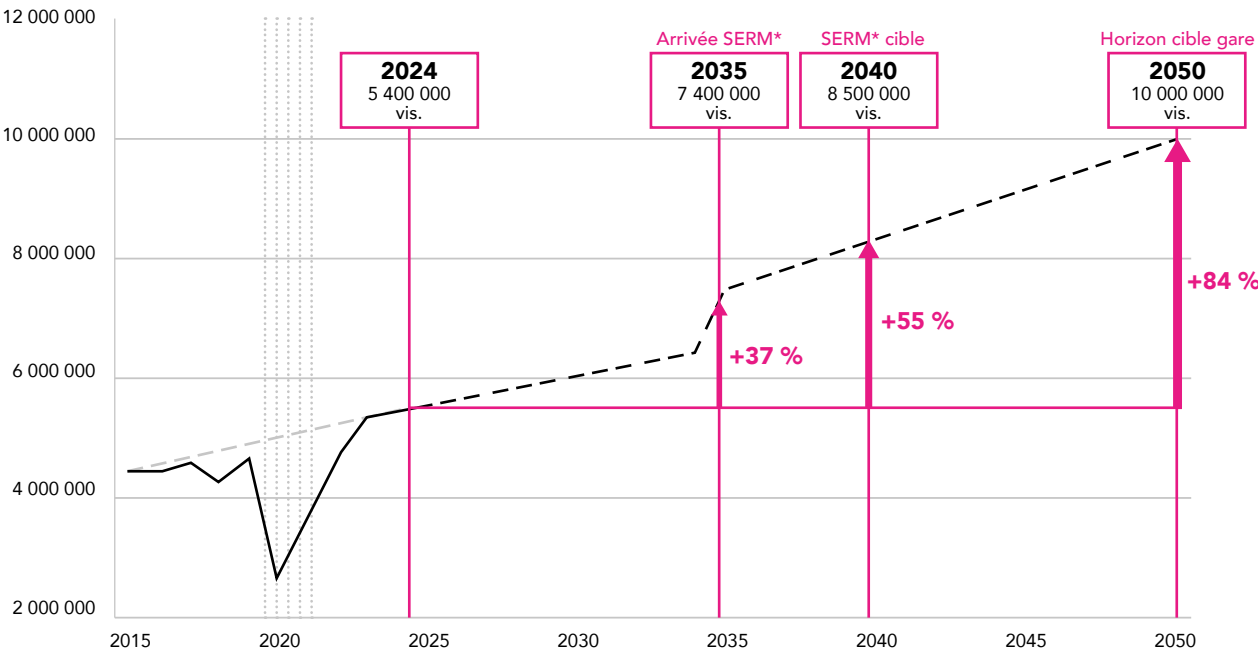
#### Voyageurs et visiteurs

|                       |            |                                       |
|-----------------------|------------|---------------------------------------|
| 2024                  | <b>5,4</b> | dont <b>4,4 millions</b> de voyageurs |
| 2023                  | <b>5,3</b> | dont <b>4,3 millions</b> de voyageurs |
| 2022                  | <b>4,7</b> | dont <b>3,8 millions</b> de voyageurs |
| 2019<br>(avant Covid) | <b>4,6</b> | dont <b>3,7 millions</b> de voyageurs |

Source : SNCF Gares & Connexions

Les projections estiment que cette augmentation de la fréquentation va se poursuivre, et que la gare pourrait accueillir 10 millions d'usagers à horizon 2050<sup>5</sup>.

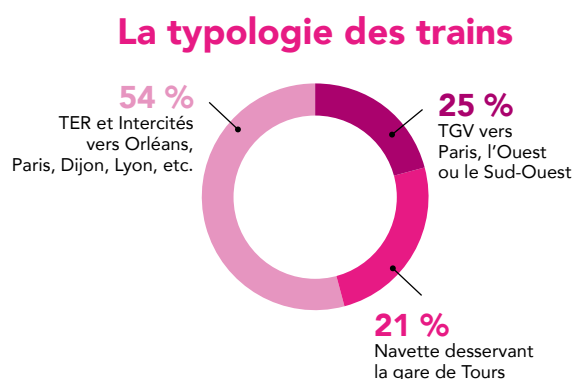
#### Hypothèse d'évolution de la fréquentation annuelle de la gare de Saint-Pierre-des-Corps



..... Période COVID  
— Fréquentation annuelle de la gare de Saint-Pierre-des-Corps (source : opendata SNCF, 2024)  
- - - - - Tendance d'évolution entre 2015 et 2024  
- - - - - Évolution entre 2024 et 2050 (source : SNCF Gares & Connexions)  
\*SERM : Service Express Régional Métropolitain

Source schéma : AREP flux (décembre 2025)

<sup>5</sup> Source : étude de mobilités réalisée en 2015.



Source : SNCF Gares & Connexions

La gare étant déjà saturée actuellement, le projet de modernisation prévoit des aménagements pour augmenter sa capacité et ainsi améliorer l'accueil des usagers actuels et futurs.

L'enjeu est à la fois :

- de prévoir des **espaces d'accueil supplémentaires** en lieu et place du bâtiment voyageurs actuel et à travers la création d'un deuxième bâtiment voyageurs spacieux au sud de la gare ;
- de faciliter et sécuriser les flux vers les quais à travers la **création de rampes** d'accès vers le passage souterrain existant, l'**élargissement du passage souterrain** au sud, et une **nouvelle passerelle** aérienne.

Ces aménagements doivent par ailleurs permettre de mieux gérer les aléas de trafic et ainsi contribuer à la robustesse du système ferroviaire de Saint-Pierre-des-Corps en tant que hub central tourné vers Paris et ses correspondances vers l'Union européenne.

<sup>6</sup> Chiffres basés sur les voyageurs en jour ouvrable de base.

### Qu'est-ce que le SERM de Touraine ?

Le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Touraine est un projet structurant de mobilité et d'aménagement du territoire porté conjointement par la Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine. Son objectif est de renforcer l'offre de transports collectifs dans un périmètre comprenant le département d'Indre-et-Loire, ainsi que les intercommunalités de Blois, Saumur et Vendôme afin de faciliter les déplacements du quotidien et d'encourager le report de la voiture individuelle vers des modes de transport plus durables.

Le projet prévoit notamment le développement et le cadencement des dessertes ferroviaires et routières régionales du réseau Rémi. Il s'appuie sur l'étoile ferroviaire tourangelles à 8 branches ainsi que sur plusieurs infrastructures routières stratégiques, dont certaines inscrites dans la démarche Autoroute Bas Carbone.

Au-delà du train et du car, le SERM de Touraine intègre l'ensemble des solutions de mobilité durable, telles que le covoiturage, l'autopartage ou le vélo. Il vise également à renforcer l'intermodalité grâce à l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux (PEM) et à la mise en place de services facilitant les correspondances entre les différents réseaux de transport (tarification harmonisée, titres de transport adaptés, information voyageurs coordonnée, etc.).

Le SERM de Touraine constitue aussi un projet d'aménagement du territoire. Il a vocation à structurer le développement urbain autour des principaux pôles d'échanges afin de créer de nouvelles centralités et de favoriser un urbanisme mieux connecté aux transports collectifs.

Labellisé en 2024, le SERM de Touraine a déposé son dossier de candidature au statut de SERM en décembre 2025. Son déploiement est prévu de manière progressive, avec un objectif de mise en service complet à l'horizon 2040.

Plus d'informations sont disponibles sur le site de la Région Centre-Val de Loire :

[www.centre-valde Loire.fr/vivre/simplifier-les-mobilites/transports-mobilites/service-express-regional-metropolitain](http://www.centre-valde Loire.fr/vivre/simplifier-les-mobilites/transports-mobilites/service-express-regional-metropolitain)

### Que prévoit le projet SERM de Touraine pour la gare de Saint-Pierre-des-Corps ?

La concertation publique qui s'est déroulée du 16 juin au 15 juillet 2025 a retenu le principe d'une nouvelle ligne diamétrale reliant Blois à Saumur via Saint-Pierre-des-Corps et la future halte de Tours-Verdun, dont la mise en service est envisagée à l'horizon 2035.

À l'horizon cible du SERM, il est prévu que la gare de Saint-Pierre-des-Corps soit desservie par les lignes suivantes :

- Blois – Saumur (via Tours-Verdun) : 1 train par heure et par sens tout au long de la journée ;
- Tours-Centre – Amboise : 1 train par heure et par sens en heure de pointe ;
- Tours-Centre – Bléré : 1 train par heure et par sens tout au long de la journée.

Ces offres viendraient compléter les dessertes Rémi existantes vers Orléans, Paris et Bourges.

Le SERM de Touraine répond ainsi au besoin de liaison régulière entre les gares de Saint-Pierre-des-Corps et de Tours-Centre, avec une fréquence pouvant atteindre un train toutes les 15 minutes en heure de pointe.

Par ailleurs, le projet identifie le parvis sud de la gare comme point d'arrivée de nouvelles lignes de cars Rémi empruntant l'A10 et le futur diffuseur de Rochepinard.

### Enjeu 3 - Améliorer l'offre de services

La gare de Saint-Pierre-des-Corps a pour vocation de permettre des déplacements en train, mais également d'être plus largement un lieu de services à la fois pour les usagers et les riverains. La concertation sur le projet doit donc être l'occasion de mieux définir les services attendus pour répondre aux besoins des différents publics, à la fois en termes d'équipements, de commerces, d'espaces d'attente, de services publics, etc.

### Enjeu 4 - S'adapter au changement climatique et limiter l'empreinte environnementale

Le projet intègre une forte démarche d'écoconception, basée sur l'utilisation de matériaux à faible impact carbone (tels que le bois ou la paille) et l'intégration d'éléments de seconde main pour certains aménagements. Il favorisera également le réemploi des matériaux issus des démolitions ou retirés. Les déchets devront faire l'objet d'une démarche de tri et de valorisation exemplaires.

Des pistes sont également étudiées pour limiter la consommation d'énergie (en particulier fossile) en améliorant l'isolation des bâtiments et en développant dans la mesure du possible des solutions d'énergies renouvelables, par le raccordement au réseau de chaleur urbain et la mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture.

Les risques inondation identifiés sur le site sont intégrés dès la conception du projet, notamment par la surélévation des installations techniques.

Plus largement, le projet a pour objectif de préserver les sols et la biodiversité du territoire en privilégiant des espaces extérieurs déminéralisés et végétalisés, et en optant pour des matériaux drainants lorsque cela est possible. Une partie des quais pourrait notamment être végétalisée. Le bâtiment voyageurs Sud sera construit sur l'île ferroviaire, laquelle fera l'objet d'une attention particulière en matière de végétalisation, dans la continuité des aménagements déjà réalisés sur le parvis Nord.

Ces espaces naturels favorisent également l'infiltration des eaux dans le sol, ce qui limite le ruissellement et améliore la gestion des eaux de pluie. Cela réduit également la vulnérabilité au risque d'inondation.

Par ailleurs, une étude faune-flore a été réalisée afin d'identifier les espèces présentes sur le site. Les travaux seront menés en intégrant des mesures de protection de la biodiversité, avec pour objectif de limiter au maximum les impacts sur la faune et la flore existantes.

La conception de la gare de Saint-Pierre-des-Corps est étudiée pour en faire un lieu d'accueil des publics agréable, de façon durable, en tenant compte du réchauffement climatique et pour réduire sa vulnérabilité. Plusieurs actions seront alors mises en place : végétalisation et zones couvertes doivent permettre de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Un système de récupération d'eau pourra être mis en place pour l'arrosage, les sanitaires ou encore le nettoyage des espaces publics.

Dans le cadre de la concertation, le public est invité à formuler des propositions pour faire de la gare un espace plus résilient.





## Zoom sur le projet connexe d'aménagement du parvis de la gare

Le parvis de la gare fait actuellement l'objet de travaux menés par Tours Métropole Val de Loire, dans l'objectif de créer un espace plus qualitatif, piétonnisé et végétalisé. Une place centrale sera donnée à l'eau, à la fois par la perméabilisation des sols pour mieux alimenter et préserver les nappes phréatiques, mais aussi dans l'objectif de refléter l'identité du territoire et ses nombreux cours d'eau, en particulier la Loire et le Cher.

Les travaux ont démarré depuis février 2025 et se termineront en septembre 2026.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Tours Métropole Val de Loire :

<https://www.tours-metropole.fr/actualites/debut-des-travaux-sur-le-parvis-de-la-gare-de-saint-pierre-des-corps>



## INTÉGRER PLEINEMENT LA GARE DANS SON TERRITOIRE POUR ACCOMPAGNER SES MUTATIONS

### Enjeu 5 - Faire de la gare une vitrine attractive du territoire

La gare de Saint-Pierre-des-Corps constitue une des portes d'entrée majeures de la métropole de Tours. Elle fait partie intégrante de l'expérience des touristes visitant le territoire et doit donc contribuer à son attractivité. Le projet vise ainsi à la fois une modernisation du bâti existant et une qualité architecturale pour les réalisations nouvelles.



© AREP 2026

Vue d'intention du projet

## Enjeu 6 - Relier et dynamiser les quartiers autour de la gare

En accueillant de nombreux flux et en proposant différents services et commerces, la gare de Saint-Pierre-des-Corps joue un rôle important dans la dynamique économique et l'animation des quartiers environnants. Elle doit se penser comme un lieu de vie et de rencontre, qui s'insère pleinement dans son territoire.

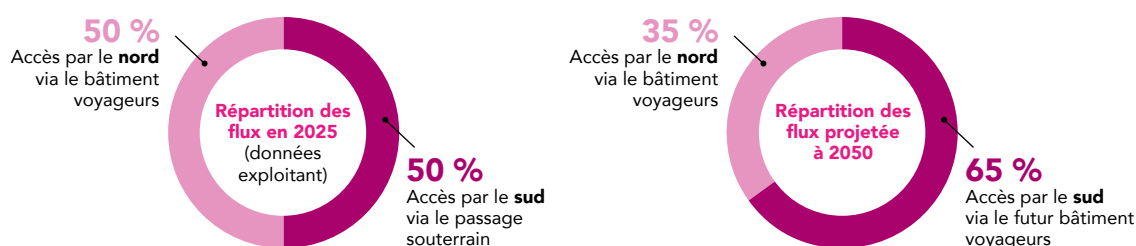
Le projet prévoit donc la création d'une passerelle interquartiers pour permettre un franchissement des voies nord-sud et permettre une intégration « sans couture » de la gare. Cet aménagement doit accompagner le développement d'un nouveau quartier d'affaires au sud de la gare, sur un foncier abritant aujourd'hui des installations ferroviaires, ainsi que la création d'un pôle d'échange multimodal, à proximité du futur bâtiment voyageurs Sud (places de stationnements, modes de déplacement doux, taxis, livraisons, etc.).

### Qu'est-il prévu pour le quartier tertiaire sur l'île ferroviaire ?

Aujourd'hui, le foncier de 11 hectares situé au sud de la gare de Saint-Pierre-des-Corps accueille des infrastructures liées à l'activité ferroviaire dont une partie n'est plus utilisée. Ce secteur est enclavé et uniquement à destination ferroviaire, d'où le terme d'« île ferroviaire ». Le groupe SNCF prévoit de céder une partie de ce foncier pour qu'il soit revalorisé et contribue à l'accessibilité de la gare de Saint-Pierre-des-Corps.

Le projet de réaménagement de l'île ferroviaire en quartier tertiaire et résidentiel est mené par Tours Métropole Val de Loire, en association avec le groupe SNCF. L'objectif est d'accueillir de nouvelles activités économiques et contribuer à la redynamisation du secteur. Les études pour préciser les contours du projet sont en cours. Ce projet fait partie du PPA (projet partenarial d'aménagement) de la Porte Est Métropolitaine. La livraison des nouvelles constructions est envisagée à horizon 2035-2050.

D'après l'étude de flux réalisée en 2024, la répartition des accès à la gare devrait évoluer avec les nouveaux développements urbains de l'île ferroviaire et l'aménagement d'un ouvrage de franchissement des voies ferrées par le sud :



L'accès par le nord aura pour vocation d'accueillir prioritairement les modes doux, tandis que le stationnement motorisé se fera au sud.

## Enjeu 7 - Renforcer l'intermodalité

Les transports constituent aujourd'hui le secteur émettant le plus de CO<sub>2</sub> par an en France. 53 % de ces émissions sont liées à l'usage de la voiture individuelle<sup>7</sup>. Or, plus de la moitié des accès à la gare de Saint-Pierre-des-Corps se fait aujourd'hui en voiture individuelle. Pour réduire ces émissions de gaz à effet de serre, il est donc essentiel à la fois de créer des solutions encourageant le report modal pour se rendre à la gare et plus largement de favoriser l'utilisation du train.

Le projet prévoit plusieurs mesures en ce sens, dont :

- la réservation d'une emprise foncière pour une halte routière terminus de lignes de cars Rémi, en lien avec le projet de diffuseur autoroutier de Rochepinard et le franchissement ferroviaire ;
- l'aménagement d'équipements et cheminements dédiés aux cyclistes, tels que des abris vélos<sup>8</sup>.

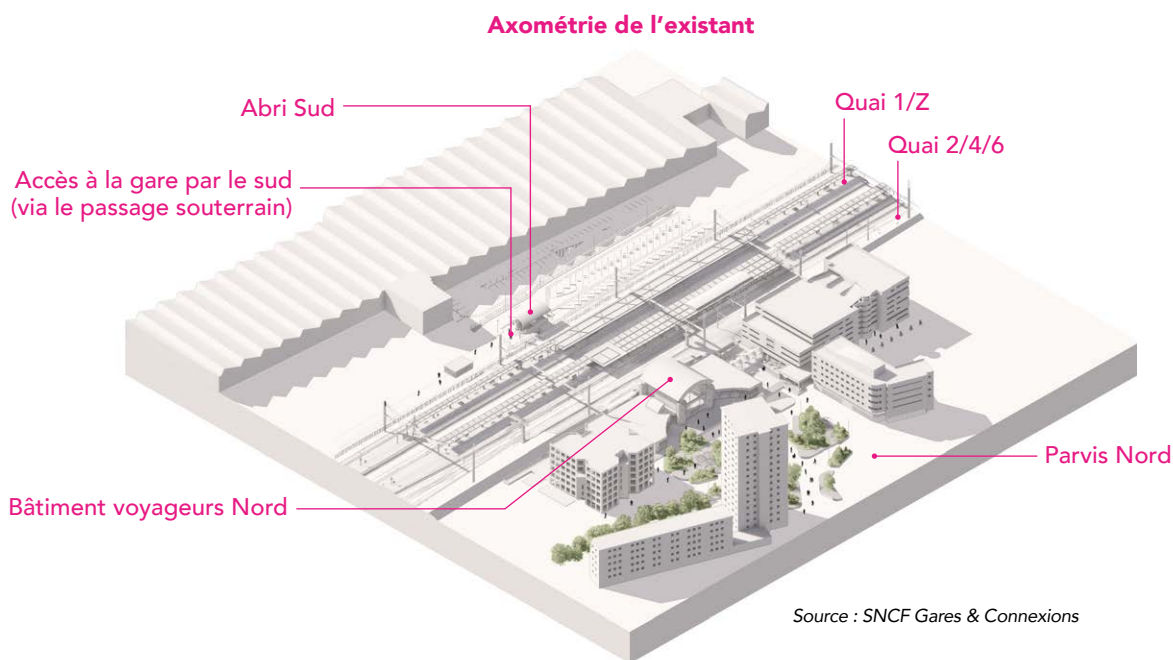
La concertation peut être l'occasion de mener une première réflexion sur les attentes des usages en matière d'intermodalité, en vue de créer un nouveau pôle d'échanges multimodaux au sud de la gare à plus long terme.

<sup>7</sup> Source : Données clés | Chiffres clés des transports 2025

<sup>8</sup> L'installation des abris vélos sera portée par l'État et la Région Centre-Val de Loire.

## LES CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS

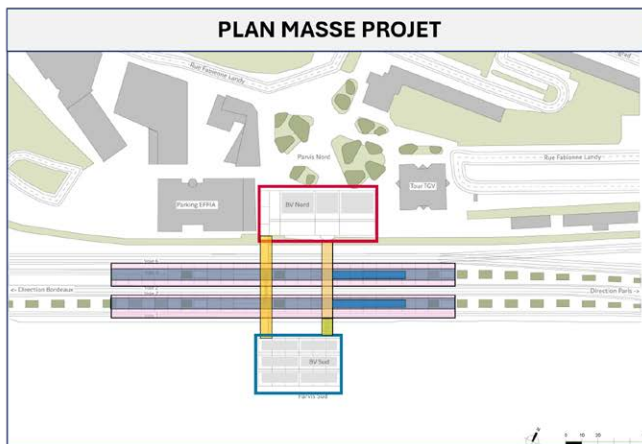
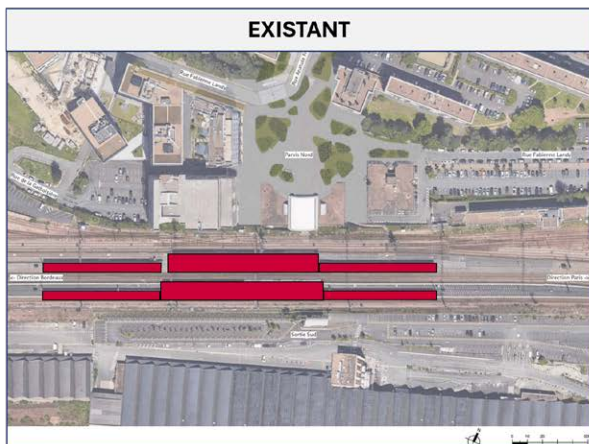
## La vue d'ensemble du projet



## Vue d'ensemble des transformations à venir de la gare

|                                                       |
|-------------------------------------------------------|
| Mise en accessibilité                                 |
| Démolition abris + bâtiment sur quai                  |
| Accessibilité quais                                   |
| Mise en conformité du passage souterrain (ascenseurs) |

| Modernisation                          |                                  |
|----------------------------------------|----------------------------------|
| Nouveaux abris filants                 | Nouvelle passerelle              |
| Rampes 10 %                            | Elargissement Passage Souterrain |
| Transformation Bâtiment Voyageurs Nord | Création Bâtiment Voyageurs Sud  |



Source : SNCF Gares & Connexions



## La phase 1 – Mise en accessibilité de la gare et modernisation du bâtiment voyageurs existant

Les travaux prévus dans le cadre du projet sont échelonnés dans l'objectif de limiter au maximum les impacts sur les voyageurs.

Dans un premier temps, il est donc prévu :

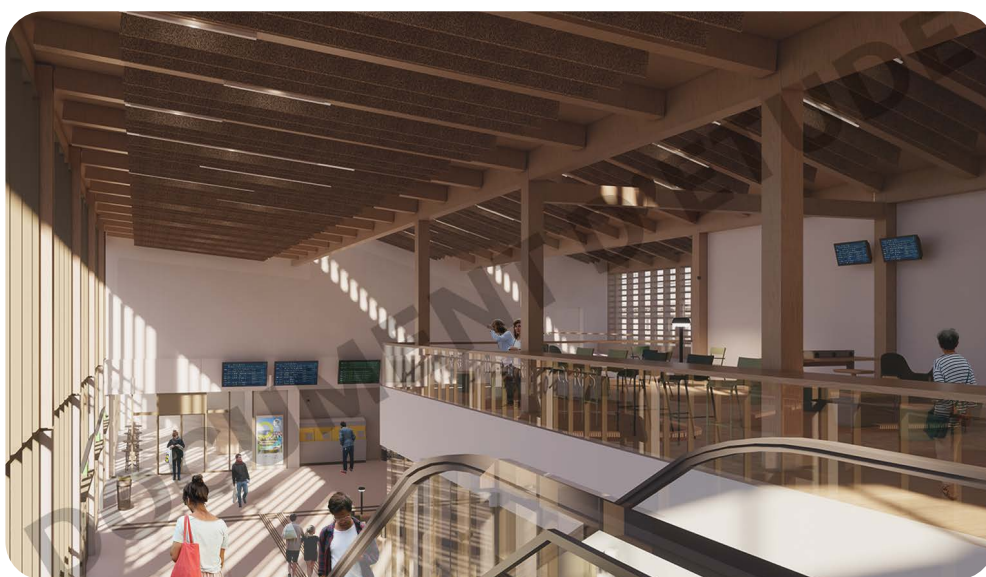
- la surélévation des quais 2/4/6 et 1/Z pour faciliter les montées et les descentes de tous les voyageurs, en particulier celles des personnes à mobilité réduite. Les abris filants et le bâtiment accueillant le COEG (Centre Opérationnel d'Exploitation Gare<sup>9</sup>) seront démolis pour permettre la réalisation des travaux;
- la modernisation du bâtiment voyageurs existant pour reloger les activités présentes dans le bâtiment sur quai (espace d'attente, exploitation, locaux techniques) ;
- l'aménagement de nouveaux accès plus capacitaires des quais 2/4/6 et 1/Z depuis le passage souterrain par la création de rampes avec une pente de 10 % et le remplacement des ascenseurs existants de 650 kg par des ascenseurs de 1000 kg.

Des abris neufs seront ensuite installés sur les quais 2/4/6 et 1/Z.



© AREP 2026

Vue d'intention des futurs aménagements des quais



© AREP 2026

Vue d'intention du projet

<sup>9</sup> Le centre opérationnel d'exploitation gare a pour rôle de gérer le bon déroulement des arrivées et des départs. Il supervise notamment la préparation des trains, les annonces sonores et le déploiement des agents au service des voyageurs.

## La phase 2 – Modernisation de la gare par la création de nouveaux ouvrages

Dans un second temps, des ouvrages complémentaires doivent permettre d'améliorer le service offert aux usagers en reliant mieux la gare aux quartiers environnants :

- l'aménagement d'une passerelle aérienne qui permettra à la fois de traverser à pied les voies ferrées pour connecter les quartiers au sud et au nord de la gare, mais également d'offrir un nouvel accès aux quais par des ascenseurs, des escaliers mécaniques et fixes ;
- la création d'un nouveau bâtiment voyageurs au sud des quais.

### Quels sont les scénarios étudiés mais non retenus par SNCF Gares & Connexions et les partenaires du projet ?

D'autres options d'aménagement ont été envisagées, puis écartées :

- **variante « Conservation du bâtiment voyageur existant »** : elle impliquait de ne pas surélever le bâtiment voyageurs existant au nord, et de construire un nouveau bâtiment voyageurs au sud sur cinq niveaux. Cette option ne permettait pas un phasage progressif des travaux avec une relocalisation des activités du COE dans le nouvel étage du bâtiment voyageurs au nord comme prévu aujourd'hui. Par ailleurs, la hauteur des deux bâtiments voyageurs n'aurait pas été homogène ;
- **variante « Rampe à 4 % »** : elle était basée sur la création de rampes d'accès avec une pente de 4 % pour relier le passage souterrain aux quais pour permettre un accès complètement autonome en fauteuil roulant grâce à une déclivité moins importante. Mais ces rampes auraient pris une place beaucoup plus importante sur les quais et auraient donc fortement réduit la capacité de la gare à absorber des flux importants de voyageurs. Il a donc été retenu une pente de 10 % pour toutes les rampes d'accès, à l'exception de celles permettant un accès à la gare depuis le sud ;
- **variante « Gare uniquement tournée vers le sud »** : elle consistait à la démolition du bâtiment voyageurs existant au nord pour concentrer l'accueil des voyageurs au sein du nouveau bâtiment au sud. Mais l'étude de mobilités a démontré que des flux arriveraient à terme à la fois par le nord et par le sud, et que ce double accès permettrait de fluidifier l'accueil des usagers.

# LES IMPACTS ET BÉNÉFICES DU PROJET SUR SON ENVIRONNEMENT



## Les enjeux environnementaux

Une étude faune-flore a été réalisée afin d'identifier les espèces présentes sur le site. Les travaux seront menés en intégrant des mesures de protection de la biodiversité, avec pour objectif de limiter au maximum les impacts sur la faune et la flore existantes.

Par ailleurs, le projet se situe sur un foncier déjà artificialisé, dans un environnement urbain. Aucun enjeu relatif à la préservation de la biodiversité n'a été recensé. Plusieurs mesures sont prévues pour limiter les impacts environnementaux liés aux partis pris d'aménagement (voir partie 2 – Les enjeux).

Le site, et notamment ses sols, marqués par de longues années d'exploitation ferroviaire et d'activités industrielles, feront l'objet d'une vigilance particulière et d'une attention en matière de végétalisation de l'île ferroviaire accueillant le bâtiment voyageurs Sud, dans la continuité des aménagements déjà réalisés sur le parvis Nord.



## Les enjeux socio-économiques

Le projet de modernisation et de mise en accessibilité de la gare de Saint-Pierre-des-Corps s'inscrit pleinement dans le PPA (Plan Partenarial d'Aménagement) qui vise à faire du secteur de la Porte Est une véritable centralité métropolitaine<sup>10</sup>. Il doit contribuer à renforcer à la fois l'attractivité touristique du territoire et le développement du futur quartier d'affaires sur l'île ferroviaire, en permettant d'accueillir dans de bonnes conditions jusqu'à 10 millions de voyageurs à horizon 2050<sup>11</sup>.



## La gestion de la phase chantier

Le programme de travaux est pensé en deux temps pour limiter au maximum l'impact sur le trafic et les usagers.

Une étude acoustique précisera les impacts des nuisances sonores sur les riverains et commerçants à proximité, notamment durant la phase de travaux.

<sup>10</sup> Signé en 2023, ce plan associe 11 partenaires : l'État, la Région, Tours Métropole, les villes de Tours, Saint-Pierre-des-Corps (SPDC), Saint-Avertin, le syndicat mixte des mobilités de Touraine, l'Établissement Public Foncier du Centre-Val de Loire, Vinci Autoroutes, SNCF Gares & Connexions et SNCF Immobilier.

<sup>11</sup> Chiffre conforté dans l'étude de flux réalisée en 2025.



# 4 Calendrier, coût et financement



## LES ÉTAPES DU PROJET



## LE FINANCEMENT ENVISAGÉ

Les conventions de financement suivantes ont été signées :

- **en octobre 2023** : convention pour les études préliminaires (1,25 million d'euros), avec la DREAL, la Région Centre-Val de Loire et Tours Métropole Val de Loire ;
- **en septembre 2025** : convention pour les études d'avant-projet (1 million d'euros), les études de projet et la réalisation (26,4 millions d'euros) du projet de mise en accessibilité, avec la DREAL et la Région Centre-Val de Loire ;
- **en septembre 2025** : convention pour les études d'avant-projet (4 millions d'euros) du projet de modernisation, avec la DREAL, la Région Centre-Val de Loire et Tours Métropole Val de Loire.

Les discussions sont en cours pour le financement des études de projet et la réalisation du projet de modernisation.

Le montant total estimé du projet s'élève à **130 millions d'euros courants**.

# 5 La concertation



## LE CADRE ET LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

La concertation organisée par SNCF Gares & Connexions intervient dans une phase amont du projet, afin de pouvoir recueillir les attentes du public de sorte à amender et enrichir les modalités envisagées.

Cette démarche de dialogue s'inscrit dans le cadre juridique prévu à l'article 103-2 du code de l'urbanisme et concerne uniquement les aménagements relatifs à la modernisation de la gare, et non la mise en accessibilité, qui relève d'une obligation réglementaire.

Dans l'objectif d'offrir une vision d'ensemble, tous les aménagements envisagés à la gare de Saint-Pierre-des-Corps font l'objet d'une information pédagogique auprès du public.

L'objectif de cette concertation est notamment :

- d'offrir une **information complète et pédagogique** sur toutes les données connues à date sur le projet, afin de permettre à toutes les parties prenantes d'en appréhender les enjeux ;
- de proposer un **temps d'échange et d'écoute** propice à la formulation de **questions et d'avis sur le projet** ;
- de **répondre à toutes les questions** suscitées par le projet, dans la limite des connaissances actuelles ;
- d'étudier **l'entièreté des avis et contributions exprimés** pendant la période de concertation ;
- d'engager une **démarche de dialogue** qui se poursuivra **tout au long de la vie du projet**.

À l'issue de la démarche de concertation, SNCF Gares & Connexions rendra compte de cette phase de dialogue menée sur le territoire au travers d'un **bilan de la concertation** qui sera rendu public. Ce document compilera l'ensemble des contributions recueillies, ainsi que les réponses apportées aux questions posées durant la concertation. Il précisera les suites données au projet.

## Quelles sont les autres concertations connexes menées sur le territoire ?

- **La requalification du parvis de la gare de Saint-Pierre-des-Corps et ses abords**

Ce projet, porté par Tours Métropole, consiste à faire du parvis de la gare un lieu convivial et attractif, tout en gérant mieux les eaux de pluie et en luttant contre les îlots de chaleur, notamment via des plantations d'arbres et de végétation. Il doit également faciliter les circulations et l'accès à la gare pour tous les modes de transports. La concertation s'est déroulée du 6 mai au 6 juin 2024. Les travaux ont débuté en février 2025 et doivent se terminer en septembre 2026.

- **Le Projet Partenarial d'Aménagement de la porte métropolitaine Est<sup>12</sup>**

Ce projet de grande envergure, mené pour transformer l'Est de la métropole de Tours (secteur de 470 ha situé entre les emprises ferroviaires, le Cher, l'autoroute A10 et les limites de la métropole), fera l'objet de plusieurs concertations sur les différents ouvrages prévus (échangeur, pôles d'échanges multimodaux, passage supérieur, etc.).

- **Projets de l'Autoroute Bas Carbone en Touraine**

Signée en décembre 2021, la convention Autoroute Bas Carbone (ABC) entre Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes transforme les autoroutes A10 et A85 en un laboratoire pour la mise en œuvre de mobilités décarbonées.

Ces projets incluent :

- un nouveau diffuseur multimodal sur l'A10 à Rochepinard : associé à un pôle d'échange multimodal, il offrira de nombreuses connexions intermodales (bus, VéliVal, future ligne BHNS, trains via la gare TGV de Saint-Pierre-des-Corps, etc.) et contribuera à l'apaisement des circulations ;
- un nouvel échangeur stratégique sur l'A85 ;
- des pôles d'échanges multimodaux (PEM) sur l'A10 et l'A85, pensés pour favoriser une mobilité plus fluide, durable et partagée tout en facilitant le report vers d'autres modes de transport décarbonés, incluant les nouvelles lignes de cars du projet SERM de Touraine ;
- des passerelles pour des mobilités douces entre Loire et Cher au-dessus de l'A10 ;
- de nouvelles protections acoustiques pour renforcer l'insertion acoustique de l'A10.

Ces projets sont actuellement en phase opérationnelle d'études et de procédures. Ils seront présentés aux habitants à l'occasion de concertations publiques spécifiques à chaque projet. Une première concertation, menée par VINCI Autoroutes, aura lieu du lundi 2 novembre au mardi 15 décembre 2026, sur le projet du nouveau diffuseur multimodal sur l'A10 à Rochepinard.

- **Le SERM de Touraine**

Comme évoqué précédemment<sup>13</sup>, une concertation a été organisée par la Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine entre le 16 juin et le 15 juillet 2025 sur le projet de SERM de Touraine.

- **Le Plan de Mobilité 2026-2036<sup>14</sup>**

Le Plan de Mobilité, obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, est élaboré par le Syndicat des Mobilités de Touraine avec les acteurs locaux pour harmoniser les politiques de mobilité des 25 communes concernées et organiser les déplacements des personnes et le transport de marchandises. Il vise à garantir un accès équitable aux transports tout en réduisant les nuisances environnementales (bruit, pollution, gaz à effet de serre) conformément à la stratégie nationale bas carbone. Engagée depuis janvier 2024, l'élaboration du Plan de Mobilité repose sur plusieurs temps forts de rencontres et d'échanges. Le Comité Syndical du Syndicat des Mobilités de Touraine a arrêté le dossier projet du Plan de Mobilité par une délibération du 17 décembre 2025. Le dialogue avec les acteurs du territoire continue avec les consultations réglementaires prévues entre mars et juin 2026, puis l'enquête publique à partir du 28 septembre jusqu'au mercredi 28 octobre 2026.

<sup>12</sup> cf. p. 7 pour plus de précisions.

<sup>13</sup> cf. p. 12, l'encadré « Qu'est-ce que le SERM de Touraine ? »

<sup>14</sup> Pour en savoir plus sur le Plan de Mobilité : <https://smt-touraine.fr/explorez-les-projets/plan-de-mobilite-2025-2035>

## LES ATTENTES DU MAÎTRE D'OUVRAGE POUR LA CONCERTATION

SNCF Gares & Connexions souhaite que la concertation soit l'occasion de recueillir les attentes et besoins des usagers de la gare, riverains et habitants du territoire, afin que le projet réponde au mieux à leurs aspirations et aux enjeux locaux. L'enjeu est également d'intégrer le projet au mieux dans son environnement, notamment en tenant compte des synergies possibles avec d'autres démarches menées sur le territoire.

Plus particulièrement, la maîtrise d'ouvrage souhaiterait recueillir les attentes des parties prenantes concernant :

- **la qualité de service** : combien de services et espaces sont attendus pour les deux bâtiments voyageurs (à la fois l'actuel et le deuxième en projet) ? Quels types de commerces ?
- **l'intermodalité** : comment faciliter la correspondance avec les différents modes de transports depuis la gare ? Quel dimensionnement pour le stationnement pour les voitures et les vélos, le dépose-minute, les taxis ? Quels cheminements pour les vélos et piétons ?
- **les accès à la gare** : comment améliorer les accès à la gare ?
- **les aménagements complémentaires** : quelles attentes concernant l'adaptation au changement climatique et la végétalisation de la gare ? Comment améliorer l'attente en gare via l'aménagement des quais ou du bâtiment voyageurs Sud ?



## LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

La concertation publique est prévue sur une durée de 6 semaines, du **lundi 7 septembre 2026 au dimanche 18 octobre 2026**.

Tout au long de la démarche, une pluralité de modalités d'information et de participation est mise à la disposition du public pour permettre à tous **de prendre connaissance du projet, de partager son avis et ses propositions**.

Ainsi, le public est invité à **s'informer en consultant** :

- le présent dossier de concertation ;
- le dépliant de synthèse ;
- le site Internet dédié au projet : [concertation-transformation-gare-spdc.fr](http://concertation-transformation-gare-spdc.fr) ;
- une exposition en mairie de Saint-Pierre-des-Corps, ainsi qu'en gare de Saint-Pierre-des-Corps.

En complément, des affiches en mairie et en gare de Saint-Pierre-des-Corps, des publications sur les réseaux sociaux, ainsi que des articles dans la presse régionale et locale permettront d'annoncer largement la tenue de la concertation et de mobiliser le public.



# Pour participer et donner son avis



## Deux rencontres de proximité :

- le mercredi 9 septembre matin, sur le marché place Maurice-Thorez à Saint-Pierre-des-Corps
- le mardi 15 septembre matin, en gare de Saint-Pierre-des-Corps



## Une réunion publique :

- le **jeudi 17 septembre, de 18h30 à 20h30**, à la Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps



## Deux ateliers participatifs :

- le mardi 29 septembre, de 18h à 20h30, à l'Hôtel métropolitain, 60 avenue Marcel Dassault à Tours
- le mercredi 7 octobre, de 18h à 20h30 à la Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps



## Un coupon-T

à détacher dans  
le dépliant de synthèse

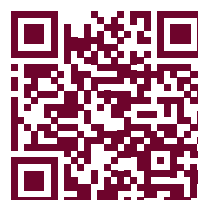


## Un registre

à disposition des habitants à la mairie  
de Saint-Pierre-des-Corps

## UN FORMULAIRE D'AVIS

sur le site Internet dédié :  
[concertation-transformation-gare-spdc.fr](http://concertation-transformation-gare-spdc.fr)







**Pour vous informer  
et participer**



[concertation-transformation  
-gare-spd.fr](https://concertation-transformation-gare-spd.fr)